

---

---

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*SEANCE DU 27 AVRIL 2023*  
*Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,*  
*DELIBERATION N° 3*

Effectif du Conseil  
d'Administration : 17

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022**  
**BUDGET ANNEXE**  
**SERVICE MAINTIEN A DOMICILE**

Date de convocation : 21 avril 2023

Affichage du Compte  
Rendu Sommaire : 3 mai 2023

**PRESENTS** : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI  
MEGLIO, Mme VACKER, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR (arrivé à 15 H 47), Mme  
AUMONIER, M. CHALET, M. BAUDIN.

**EXCUSES** : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,  
Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA,  
Mme NADAL, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO,  
Mme GIRARDIN, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD,  
M. VILLEMUR, qui a donné pouvoir à M. CHALET jusqu'à son arrivée à 15 H 47,  
M. FERON, qui a donné pouvoir à M. BAUDIN,  
Mme BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

**ABSENT** : M. Jean-Louis GAY qui a démissionné le 31 mars 2023.

\*\*\*\*\*  
Monsieur le Président expose :

Le compte administratif 2022 pour la section d'exploitation présente :

- un déficit de la section de fonctionnement de – 38 217.54€ ;
- un excédent de la section de fonctionnement de + 1268.57€.

Soit un déficit global de clôture de **-355 594.82€** et pour la section  
d'investissement un excédent cumulé de **31 261.21€**.

.../...

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **AFFECTER** le déficit de fonctionnement en résultat de fonctionnement reporté (ligne 002), soit la somme de -355 594.82€.

Le budget principal prévoit le versement d'une subvention d'équilibre au budget SMAD, celle-ci sera versée courant 2023 selon le montant du déficit de fonctionnement cumulé constaté au compte administratif 2022.

- **AFFECTER** l'excédent d'investissement en résultat d'investissement reporté (ligne 001), soit la somme de 31 261.22€

Cette affectation sera reprise lors d'une décision modificative 2023.

*Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.*

Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour extrait conforme  
NIORT, le 3 mai 2023

Pour le Président du C.C.A.S.  
Jérôme BALOGÉ  
Et par délégation,  
Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU